

## SEMI-RIJO



### CALCAIRE

#### DESCRIPTION

Pierre calcaire sédimentaire à fond beige clair, parfois légèrement flammé.

#### CARACTERISTIQUES

Des nuances de teinte sont toujours plus ou moins présentes dans cette matière, même dans un lot identique.

#### COULEUR

Beige

#### USAGE

Intérieur: dallages et plinthes  
Intérieur: revêtement murale, pièce sèche  
Intérieur: escaliers  
Intérieur: plan de travail, table à manger  
Intérieur: lavabo  
Intérieur: cheminées  
Intérieur: autres tables  
Intérieur: entreports  
Intérieur: tablettes  
Intérieur: massif (lavabos, douches)

## • ASPECT ET ORIGINE

Pierre calcaire originaire de Porto de Mos (Portugal).

**Aspect :** pierre calcaire sédimentaire à fond beige clair, parfois légèrement flammé.

**Composition chimique :** CaO (+ 55,37%), SiO<sub>2</sub> (0,07%), Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub> (0,25%), Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub> (0,05%), CO<sub>2</sub> (43,82%).

**Caractéristiques :** des nuances de teinte sont toujours plus au moins présentes dans cette matière, même dans un lot identique.

## • CARACTERISTIQUES

• Masse volumique apparente:	2.305 kg/m <sup>3</sup>
• Résistance à la compression:	65,8 N/mm <sup>2</sup>
• Résistance à l'usure:	6,9 mm/200m
• Porosité:	11,37 vol%

Attention : Le Semi-Rijo ne convient pas pour un carrelage extérieur !

## • USAGE

En raison de sa très faible résistance à l'usure, cette pierre naturelle convient uniquement pour un usage privé à l'intérieur (classe 2) : revêtements de sol, de mur et d'escalier dans des habitations individuelles et à condition d'une imprégnation préalable de la pierre.

**Le type de matériau et la finition de la surface doivent être minutieusement choisis en fonction de la destination prévue des locaux.**

## • POSE

Immédiatement après la livraison sur chantier, on fera en sorte d'entreposer les dalles à l'intérieur ou du moins, on les mettra soigneusement à l'abri de la pluie, du vent et du gel. Si des dalles sont endommagées ou brisées, il faut en informer le fournisseur avant la pose. Celles-ci seront alors utilisées, dans la mesure du possible, contre les murs ou pour certaines découpes.

Le lieu d'entreposage doit toujours être protégé de la pluie, du vent et du gel et ne peut pas présenter de sol ou de parois humides. La structure en béton doit avoir pu être exécutée au minimum 28 jours auparavant. Avant la pose, il est recommandé de ne pas asperger inutilement les dalles. Pour éviter la pénétration de l'humidité au travers de la structure en béton, il faut prévoir une double couche de polyéthylène entre celle-ci et le lit de sable stabilisé (ou la chape) ; un seul film imperméable sous la dalle de béton est insuffisant.

Cette double couche doit remonter le long des bords des locaux et être coupée à hauteur du joint entre le carrelage et la plinthe. Lorsque la surface à carreler atteint 50 m<sup>2</sup> (ou plus) ou que la longueur carrelée dépasse 10 ml, il faut inclure un joint de dilatation en polystyrène expansé similaire au travers du lit de sable (ou de la chape) et du mortier de pose. Aux murs, on prévoira également un joint de dilatation en utilisant des bandes de polystyrène expansé ou produit similaire.

Pour limiter au maximum les rayures ou autres dégradations, il est conseillé de prévoir un paillason efficace entre la surface carrelée et l'extérieur (les grains de sable sous les chaussures ont un effet abrasif). La pose s'effectue selon les règles de l'art (voir à cet égard la NIT 137, SBR - CSTC et la NIT 213).

Avant celle-ci, le carreleur examinera les dalles (préalablement séchées) avec le maître de l'ouvrage et/ou l'architecte pour vérifier d'éventuels écarts par rapport aux échantillons. Les dalles seront soigneusement mélangées avant la pose, afin d'arriver à une répartition harmonieuse des couleurs et des diverses nuances du matériau.

Important ! : «Poser veut dire accepter», cela signifie qu'APRES la pose, plus aucune réclamation ne sera possible, sauf pour vices cachés.

Attention : ce matériau ne correspond pas aux caractéristiques dimensionnelles prévues dans la NIT 213 du CSTC de septembre 1999. Veuillez par conséquent tenir compte d'une plus grande tolérance dans les dimensions (+ 2 mm à - 2 mm).

Les dalles seront posées sur un lit de sable stabilisé d'une épaisseur maximale de 5 cm composé comme suit : sable du Rhin lavé 0/5 ou 0/7 et ciment blanc, légèrement humidifiés et parfaitement mélangés. Proportions : 450 kg de sable + 50 kg de ciment (soit 9 parts de sable pour une seule de ciment)

**Composition du mortier** (max. 1,5 à 3 cm ép.) : 200 kg de sable blanc 0/2 mm + 50 kg de ciment blanc (soit 4 parts de sable pour une de ciment) avec addition d'une résine vinylique à l'eau de gâchage pure (pas d'eau de puits) ou alors, un mortier de pose blanc «prêt à l'emploi» spécifique pour pierre naturelle. La pose s'effectue à plein bain de mortier. Avec des dalles calibrées, la pose s'effectue toujours sur une chape sèche au moyen d'un ciment-colle-flex blanc spécial et un double encollage est indispensable : on enduit complètement le dos des dalles et la surface à carreler de ciment - colle. Temps de séchage de la chape : 1 sem. par cm ép. + 1 sem. (ex. : pour une chape de 7 cm, il faut 8 semaines de séchage. Après la pose, il faut absolument éviter d'asperger le carrelage d'eau et les joints doivent rester ouverts (min. 15 jours s'il fait humide), de façon à favoriser l'évaporation de l'humidité.

La largeur des joints pour un carrelage d'intérieur sera de 2 à 6 mm. Le ciment de rejointoiement sera spécifique pour pierre naturelle et de teinte «beige».

Attention : Lors du rejointoiement, afin d'éviter la formation d'un voile de ciment à la surface, les dalles seront chaque fois soigneusement nettoyées. On conseille de procéder par petites surfaces à la fois et de veiller particulièrement aux bords des dalles.

Durant la période de séchage, il faut éviter de contrarier l'évaporation au travers du carrelage en le recouvrant par de feuilles ou de tapis trop isolants, etc...Même la mise en place d'une protection momentanée pour la poursuite des travaux doit être évitée. De telles initiatives augmentent sérieusement les risques de dégâts. Si c'est absolument nécessaire, on utilisera du carton blanc que l'on enlèvera chaque soir, de façon à permettre au carrelage de sécher durant la nuit.

La réception de l'état d'une surface en pierre naturelle ne pourra jamais avoir lieu à contre-jour et certainement pas sous une lumière rasante. L'examen se fera à hauteur d'homme et à l'œil nu. (CSTC-1983 ET NBN 903-02) Toute différence éventuelle de teinte ne pourra être évaluée qu'à partir de dalles sèches.

**En cas de pose avec un chauffage au sol**, il est conseillé de suivre strictement les prescriptions du fournisseur (voir également à ce sujet les brochures du CSTC - NIT 179 ET 189). La pose se fait exclusivement au moyen d'un «ciment-colle-flex» blanc ou mortier de pose blanc «prêt à l'emploi» pour pierre naturelle (max. 1,5 cm à 3 cm ép.) sur une chape sèche.

Période de séchage de la chape : 1 sem. par cm d'ép. + 1 sem. (ex. : pour une chape de 7 cm, il faut 8 semaines de séchage). On prévoira une armature galvanisée dans la chape (par.ex. 50 x 50 x 2 mm - pas de grillage). Il est toujours conseillé de travailler avec des joints droits. L'usage de dalles présentant des mesures irrégulières augmente le risque de formation de crevasses ou de fissures.

Des joints d'expansion sont à prévoir à partir de 10 ml de longueur ou de 50 m<sup>2</sup> de surface. Pour les murs, on procède de manière identique, en utilisant des bandes de polystyrène ou produit similaire.

Avant de commencer la pose du carrelage, le chauffage sera mis en marche une première fois de manière très progressive (5° par 24 hr) et cela au min. 28 jours après le placement de la chape; la pose proprement dite ne pourra débuter qu'après que le chauffage ait fonctionné durant minimum 3 à 7 jours à sa température maximale et qu'on soit ensuite progressivement revenu à la température initiale

## • ENTRETIEN

L'entretien débutera par un tout premier nettoyage au moyen d'un produit adéquat à n'utiliser qu'une seule fois (p.ex. Lithofin Multi-Nettoyant, HMK R55 Nettoyant de remise en état ou Kloostertrots Stripper - Attention : ne pas utiliser de produit acide). Cela pourra se faire environ une semaine après le rejointoiement du carrelage.

Ensuite, il faut laisser suffisamment sécher le sol : durant une période de 3 à 6 mois, nettoyer simplement le carrelage avec une serpillière humidifiée et un produit d'entretien approprié qui n'obstrue pas les pores de la pierre (p.ex. Lithofin Wash & Clean, HMK P24 Savon pour pierres ou Kloostertrots Marmoline). Ce produit pourra ensuite être réutilisé lors de chaque nettoyage. Une fois la pierre totalement sèche, on peut éventuellement la traiter, lorsqu'il s'agit d'espaces humides (salles de bains) ou sensibles aux taches (cuisines) avec un produit d'imprégnation (par ex. Lithofin Fleckstop, HMK S34N Protection Anti-Taches ou Kloostertrots Impregator).

Afin de protéger au mieux la finition (adoucie ou polie) de la surface du carrelage, il faut le traiter périodiquement (1 à 2 fois par mois) avec un produit tel que Lithofin Brille-Net, HMK P19 Lustrant pour marbre et granit, Kloostertrots Swartoline ou du Savon de Marseille en flocons. Lors d'un encrassement trop important, on peut utiliser un nettoyant adéquat non acide (par ex. Lithofin Multi-Nettoyant - HMK R55 Nettoyant de remise en état ou Kloostertrots Stripper), afin de recurer le carrelage à fond.

Attention : veiller à toujours se servir de produits d'une même marque. Lors de l'entretien, ne pas utiliser l'eau en surabondance.